**[L’enquête](https://cadres.apec.fr/Emploi/Marche-Emploi/Les-Etudes-Apec/Les-etudes-Apec-par-annee/Etudes-Apec-2018/Perspectives-de-lemploi-cadre-2018/Perspectives-de-lemploi-cadre-2018) mobilité professionnelle des cadres**

La population étudiée correspond aux cadres du secteur privé.

Dans la mesure où cette étude a pour objectif d’étudier les mobilités professionnelles des cadres (mobilité interne, mobilité externe,…), les jeunes diplômés en recherche d’un premier emploi et les cadres sans emploi n’ont pas été pris en compte.

Un questionnaire électronique a permis d’interroger 4 000 cadres issus d’un panel externe de cadres.

Les cadres qui étaient en emploi au 31 décembre 2017 ont été interrogés sur leur mobilité professionnelle au cours de l’année 2017 (même poste occupé tout au long de l’année, changement de poste dans la même entreprise, intégration d’une nouvelle entreprise). Les cadres restés dans la même entreprise sans changer de poste ont également été interrogés sur d’autres changements qui auraient pu intervenir au cours de l’année : changement d’établissement ou de service, changement de lieu de travail et changement du contenu de leur poste.

Ce questionnaire a également permis d’interroger les cadres sur leurs perspectives de mobilité professionnelle dans les trois ans à venir : changement d’entreprise ou changement de poste au sein de leur entreprise.

Un redressement des résultats de cette enquête a été réalisé à partir de la répartition des cotisants Agirc (articles 4 et 4 bis) par âge et par sexe.

Les résultats sont donc représentatifs de la population des cadres en France sur le plan de l’âge et du sexe.